Newberry Library, Chicago

Newberry Library, Chicago

TRC 5.231
H. 168
In-8.

NUMÉRO Ier.

CONCILIABULE
DE LA SOCIÉTÉ
DES AMIS DU PEUPLE,

TENUE dans le Chœur des Révérends Pères Capucins, sanglés, déchauſſés, décapuchonnés & défroqués.

Puisqu'il n'y a plus de Bastille, craignez rébelles impies que le Ciel ne fasse pleuvoir sur vos têtes un déluge de feu.

PAR le Frère SAINT CLAUDE, coupe-choux, garde-marmite, premier Secrétaire de la Société des Amis du Peuple.

A PARIS,

De l'Imprimerie de M. VÉTO, au Marc d'argent, Galerie du Louvre, numéro 54.

ET ſe trouve dans l'Arsenal royal de REYGAT, Libraire Apostolique Royal, au Palais Royal.

Et chez les autres Marchands de nouveautés.

1790.

L'An premier & dernier de l'ère démocratique.

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE.

Du 17 de la Lune d'Avril.

PROTESTATION *de la Société des* Amis du Peuple, *contre les Décrets d'une Assemblée illégitime, et manifeste calqué sur les Mandemens des Evêques d'Ypres, de Tréguier, de Nismes, et d'autres Ministres de l'Evangile, adressées à toutes les Eglises, afin de rétablir la paix, le calme et la tranquillité dans toute l'étendue du Royaume, où les esprits malins cherchent à allumer le feu de la guerre civile, que le Clergé espère arrêter en faisant descendre la Chasse de* Ste Geneviéve *et la* Lanterne.

APRÈS que la Société eut pesé dans sa sagesse les avantages d'enlever le ROI, *Fils aîné de l'Eglise*, et les nouveaux moyens de dissoudre les *Etats-Généraux*, d'anéantir la race perverse de la *Démocratie* qui croit à la régénération, et enfin après avoir entendu le rapport des Emissaires envoyés en espionage à la

Taverne des Jacobins, où l'on fabrique des *Décrets irréligieux et meurtriers*. Monseigneur l'Evêque de Nancy est monté au siégé Apostolique, où il a proféré ces paroles scientifiques :

» Messeigneurs du *Clergé*, de la *Noblesse* et des *Parlemens* qui croyez aux *Saints Mystères de la Trinité*, et qui *vivez en Dieu*, c'est dans le Chœur de ses Capucins, rue Saint Honoré, que vous avez juré de défendre les droits sacré de son Eglise triomphale, même au péril de votre vie. Eh ! c'est dans une Assemblée *impie* que des ennemis de vos principes, ont non-seulement prononcé qu'il n'y avoit pas lieu à déliberer sur la *sainte motion du pieux Anachorette Dom Gerle*, qui, pour remplir votre vœu, avoit demandé une *religion Nationale exclusive*, afin d'empêcher les scènes de sang, mais encore ont *fracturé les statuts de la sainte Eglise*, en décrétant que l'administration de ses biens sera confiée aux Assemblées de Département, de District, ou à leur Directoire, et cela, Messieurs, sur les *motions* coupables de deux *renégats*, les *Abbés Gouttes & Royer*, qui ont *audacieusement* avancé que nous autres *Cardinaux*, *Prélats*, *gros Bénéficiers crossés*, *mitrés*, *simarrés*, enlevions tous les ans 70 millions aux pauvres et aux vrais pasteurs des Peuples, pour l'entretien de notre luxe et de nos fantaisies..... O Ciel quelle calomnie ! ..... quelle diffamation ! ..... quel blasphême ! ..... J'en appelle au tribunal pubilc, qui sait que nous servons utilement *l'Eglise Romaine* et la *Nation*

Françoise, en lisant très-exactement notre breviaire deux fois par jour, et en entretenant les veuves et les orphelins, et quelquefois même des gens du Peuple..... Peuple qui, cruellement trompé, voulut meme *lanterner* Messieurs de *Cazalès*, *l'Abbé Maury*, *& le Vicomte de Mirabeau*..... eux qui sont les plus ardens défenseurs de la Religion, et du système des affaires de la Cour, où tout-à-l'heure ils viennent d'assister, avec M. Foucault (1), au dîné des Dames de France, qui accueillirent extrêmement ces quatre Membres.

N'étoit-ce pas assez de supprimer les institutions monastiques si précieuses à l'Eglise, sans encore envahir le reste de ses domaines..... C'est anéantir les fondations, c'est détruire la religion, c'est violer la Foi Catholique Apostolique et Romaine, que vous devez, Messieurs, maintenir dans toute sa pureté, comme le font les Parlemens à l'égard des formes judiciaires, qu'ils maintiennent dans toute leur intégrité.

Or, d'après ces vérités incontestables, et l'inflexibilité de vos principes *cléricaux*,

---

(1) M. Foucault avoit demandé que la Garde Parisienne fut envoyée à trois lieues de Paris. Mais on a pensé que pour la sureté des Représentans de la Nation, il falloit mieux les laisser dans son enceinte, puisque la Cavalerie et l'Infanterie ont sauvé la vie à ces Messieurs. Le jeune Officier qui fit passer M. de Mirabeau par dessus les murs de la Taverne des Jacobins, lui a dit : allons, M. le Vicomte, voilà le moment DE MONTER A L'ECHELLE.

royaux, seigneuriaux & magistraux, vous devez toujours protester contre les opérations destructives du *manège*, et demander au peuple Parisien, et au peuple provinciaux, une *religion Nationale*, *un Concile National*, *une Prévôté royale*, et la cassation de toutes ses *loix illégales*, puisqu'elles ne sont pas revêtues de la sanction de notre SAINT PERE LE PAPE, *chef visible de l'Eglise Universelle*, *successeur de Saint Pierre*, *Grand-Vicaire de Jesus-Christ*. Oui, mes très-chers Frères, je me croirois coupable envers Dieu, si je ne vous dénonçois, ainsi qu'à toute la France, les Decrets sacriléges, incendiaires de ces *décréteurs*, *innovateurs* & soi-disant *législateurs*, qui ne savent seulement pas distinguer les *terres nobles* d'avec les *terres roturières*..... Mais, chose encore plus *terrible* & plus *criminelle*, c'est d'avoir exposé volontairement la *vertu* des religieuses, qui étoient si contentes dans leurs couvens..... N'est-ce pas de dessein prémédité leur ouvrir la porte de l'enfer, et creuser l'affreux abîme pour y plonger le plus beau des royaumes de Jesus-Christ, tombé dans une affreuse anarchie.

Oui, mes très-chers freres, c'est la cause *Archiépiscopale*, c'est la cause *Episcopale*, c'est la cause *Bénéficiale*, c'est la cause *Prieurale*, c'est la cause *Curiale*, c'est la cause *Monacale*, c'est la cause *Capucinale*, c'est la cause *Royale*, c'est la cause *Seigneuriale*, c'est la cause *Robinale*, c'est la cause générale, c'est enfin la cause de Dieu.

Invoquons donc, mes très-chers frères, la

bienheureuse Vierge Marie, *Mere de notre divin Sauveur*..... Offrons-lui notre ROI *très-chrétien*, notre grande *Reine*, & son *auguste famille*..... Offrons-lui nos *armées & ceux qui les commandent*, offrons-lui *nos Ministres*, *nos Magistrats*, *nos Fermiers-Généraux*..... enfin offrons-lui *la France entière*, et prions là, avec ferveur, de vouloir bien lui rendre sa protection, quelle semble lui avoir retirée depuis la fatale journée de la révolution.

Après de vifs applaudissemens justement mérités, le peuple se retira. On ferma les portes, M. l'Abbé Maury monta dans la chaire, et s'exprima ainsi :

« Messieurs, afin de mieux assurer le succès de l'*insurrection générale* si desirable, je sème l'argent du Trésor-Royal avec plusieurs ministres de l'évangile, et les plus grands espions de l'ancienne Police ; savoir dans les faux-bourgs Saint-Marcel et Saint-Antoine, où, sous le voile sacré de la Religion, *nous échauffons les têtes des sans-culotte*, en leur persuadant que ce sont les *Etats-Généraux* qui augmentent la *misère*, et qu'il n'y a qu'une *contre-révolution* qui puisse ramener l'*abondance*, *en rasant la Salle du Manège*, *en fouaillant cette canaille de l'Hôtel-de-Ville*, *et en arrachant les armes meurtrieres* des séditieux Districts, pour les remettre dans les mains pures et sacrées des Gens d'Eglise, qui en firent un si bon usage dans la nuit fameuse de la Saint-Barthelemi ; et comme je suis d'un métier où l'on brave la *lanterne*, c'est à leur

tête que je montrerai ce *poignard breviaire de l'Archevêque de la Fronde*, comme je l'ai fait de mes *deux pistolets* au milieu des légions parisiennes, en leur disant : *tout n'est pas perdu ; on ne doit rien craindre tant qu'il nous reste deux amis fidèles.*

Les 18 et 19 Avril.

Les augustes fonctions des *Amis du Peuple* ont été désagréablement troublées pendant ces deux Séances, par une bande *d'Energumènes*, que l'on croit échappés de la *taverne des Jacobins*, qui a dénoncé hier *Mgr le Comte de S.-Priest*, Ministre de Paris, & *Mgr l'Archevêque de Bordeaux, Garde-des-Sceaux.* N'en déplaise à ces MM. de la *Constitution*, ils s'entendent parfaitement bien avec le *Comité Autrichien des Tuileries*, nos Commandants, nos Parlemens, ainsi qu'avce nos Juges du puissant Châtelet, qui instruit à présent le procès de la *révolution*, pour faire pendre tout le *parti de l'opposition.* Quatre cens soixante *témoins*, dont plusieurs Normands non soudoyés, ont déja témoignés ; et l'on espère que *Danton*, qui va à son tour dénoncer ce tribunal, sera le premier *expédié*, puis l'*Abbé d'Espagnac*, ensuite les *trois révolutionaires*, et les autres après iront de file, seul moyen pour que le *mal François* ne s'étende point dans l'Europe.

Le discours et la lettre *anti-Aristocrate* de deux autres *apostats*, le *Duc d'Eguillon* & le *Baron de Menou*, ne détruiront point le

Journal *Politique* du *Frère Saint-Claude*, qui veut éclairer les *Fidéles* du Royaume.

Le Frère Saint-Claude étant fort occupé au jardin et à la cuisine, ne pourra publier aussi souvent qu'il le desireroit les motions de la société des amis du Peuple. Ceux des BONS CHRÉTIENS qui voudront lui adresser des faits authentiques, en citant les personnages. Il les inscrira pour les faire paroître à la tribune de la Capucinade, où il déploieront leur savoir.

Adresser les Lettres, franc de port, sous enveloppe, à M. Marchand, *Parfumeur* du Roi, *rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle de l'Arbre-Sec.*

Newberry Library, Chicago

Newberry Library, Chicago

AY 1958